

QUELQUES BONNES PRATIQUES EN MILIEUX NATURELS URBAINS



éco
quartier
Mercier-
Hochelaga-Maisonneuve



Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal





Dans un contexte de densification urbaine et de changements climatiques, préserver et valoriser les milieux naturels en milieu urbain devient une priorité.

Ces espaces urbains ne sont pas seulement des refuges pour la faune et la flore, mais aussi des lieux de rencontre, d'apprentissage et de ressourcement pour les citoyen(ne)s.

Ce dépliant vise à sensibiliser le public aux bonnes pratiques à adopter dans les milieux naturels urbains afin de contribuer à leur préservation.

Il présente également les plans de gestion écologique de deux boisés très fréquentés situés dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, soit les boisés Jean-Milot et Thomas Chapais. Ce dépliant est destiné à toute personne souhaitant comprendre et agir pour protéger ces espaces,

il met également en valeur l'importance de préserver ces trésors naturels.





QU'EST-CE QU'UN MILIEU NATUREL URBAIN ?

Les milieux naturels urbains sont des espaces verts en ville comme des parcs, des boisés ou des zones humides qui abritent la biodiversité et améliorent notre qualité de vie.

CES MILIEUX REMPLISSENT DIVERSES FONCTIONS ESSENTIELLES

FONCTIONS ÉCOLOGIQUES :

- Biodiversité en ville
- Régulation climatique (réduction des îlots de chaleur)
- Filtration de l'air et de l'eau
- Réduction du bruit

FONCTIONS SOCIALES ET CULTURELLES :

- Espaces de loisirs et de détente
- Lieux d'éducation à l'environnement
- Patrimoine naturel et culturel
- Santé mentale et bien-être





QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER DANS LES MILIEUX NATURELS URBAINS ?

1. RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ

- Observer la faune et la flore sans les déranger.
- Ne pas cueillir les plantes, fleurs ou champignons.
- Éviter de nourrir les animaux sauvages.



2. PROTECTION DES SOLS ET DES HABITATS

- Rester sur les sentiers balisés pour éviter le piétinement des zones sensibles.
- Ne pas créer de raccourcis ou de nouveaux sentiers.
- Éviter les activités qui compactent le sol (ex. : vélo hors sentier, jeux intensifs).





3. GESTION DES DÉCHETS

- Apporter ses déchets avec soi ou les jeter dans les poubelles prévues.
- Participer aux initiatives de nettoyage citoyen si disponibles.
- Éviter les déchets organiques (ex. : pelures de fruits) qui peuvent déséquilibrer l'écosystème.



4. PARTICIPATION CITOYENNE

- S'impliquer dans les projets de verdissement ou d'entretien communautaire (corvées d'arrachage de nerprun, herbe à poux et autres espèces exotiques envahissantes).
- Signaler les dégradations ou comportements nuisibles.
- Contribuer à l'éducation environnementale (ex. : sensibilisation, ateliers, balades guidées).



5. VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

- Apprendre à reconnaître les espèces locales et leur rôle écologique et prendre part aux Bioblitz.
- Respecter les panneaux d'interprétation et les installations éducatives.
- Encourager une approche contemplative et éducative de la nature.

INITIATIVES DE MHM POUR PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS URBAINS

I. ÉLABORATION DE DEUX PLANS DE GESTION ÉCOLOGIQUE

L'arrondissement de MHM a déposé deux plans de gestion écologique pour des milieux naturels d'importance sur son territoire :

BOISÉ JEAN-MILOT

Le Boisé-Jean-Milot, situé dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et dans le district municipal de Louis-Riel s'étend sur une superficie de 6,6 hectares





Malgré sa taille urbaine limitée, il abrite 196 espèces de plantes vasculaires, dont 172 se sont établies spontanément et réparties dans 9 zones de végétation, illustrant une remarquable diversité.

[PLAN DE GESTION ÉCOLOGIQUE PARC DU BOISÉ JEAN-MILOT](#)

BOISÉ DU PARC THOMAS-CHAPAIS

D'une superficie de 15,2 hectares, le parc Thomas-Chapais compte parmi les boisés les plus précieux de l'est de Montréal. Avec quelque 11 000 arbres, ce parc est un lieu de grande biodiversité indigène tant floristique (végétaux) qu'ornithologique (oiseaux). Ce parc de l'est de Montréal abrite un boisé typique des forêts du sud du Québec : une érablière à caryer cordiforme.

[PLAN DE GESTIONÉCOLOGIQUE DU PARC THOMAS-CHAPAIS](#)

2. ADOPTION DU PLAN DE BIODIVERSITÉ MHM

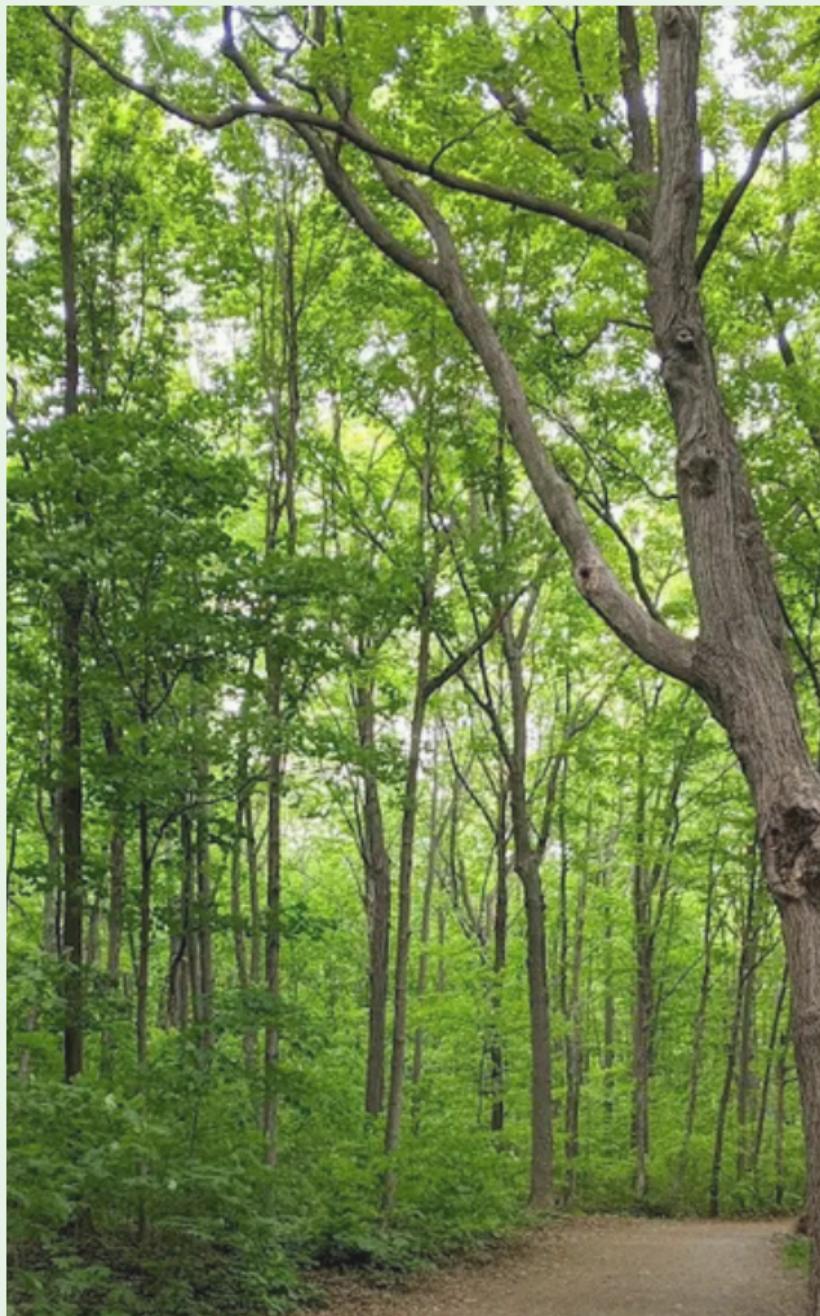
Pour appuyer son souhait d'accélérer la transition écologique sur son territoire, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve se dote d'un Plan de biodiversité.

[CONSULTEZ LE PLAN DE BIODIVERSITÉ !](#)



QUELQUES BONNES PRATIQUES EN MILIEUX NATURELS URBAINS

ÉDITION 2025



éco-quartier
Mercier-
Hochelaga-Maisonneuve



Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal 